

Compte rendu du CME du 31 janvier 2015

Six enfants présents (manque Gabriel Flagel, Annaëlle Vigier et Louis Jussière)

La séance s'est articulée autour d'un des projets énoncés lors du CME précédent, que les enfants ont retenu comme projet n°1 : la mise en place d'un panneau d'attention au niveau de l'entrée dans de l'école primaire

Lors de la 1^{ère} séance du CME, les enfants ont pointé du doigt le danger représenté par le passage des voitures dans l'enceinte de l'école primaire, à des horaires où la circulation des piétons est dense. Certains enfants ont parfois peur de se faire renverser, et certains automobilistes sont parfois inattentifs. De plus, l'accès étant à double sens avec une aire de dégagement limitée, les automobilistes doivent effectuer des manœuvres pour repartir, incluant demi-tours et marches arrière, pourvoyeuses de danger.

Les enfants du CME voudraient donc sensibiliser les automobilistes à ce problème. Deux axes de travail ont été identifiés :

- 1) la matérialisation d'une voie piétonne en périphérie de l'accès aux véhicules, qui protégerait les enfants ;
- 2) la mise en place d'un panneau de sensibilisation incitant les conducteurs-parents à faire attention lors de leurs déplacements sur la voie d'accès à l'école primaire et lors du dépôt de leurs enfants devant l'école.

Les enfants ont travaillé sur 3 aspects du panneau de sensibilisation :

a- le message écrit sur le panneau

- « attention aux enfants »
- « pensez à nous »
- « soyez prudents »
- « nous sommes là »

Les enfants ont opté pour un message utilisant la première personne du pluriel, plus expressif et plus personnel, les automobilistes étant tous des parents sensibles à l'expression des enfants. Le message « pensez à nous » a donc été retenu.

b- les thèmes à exprimer sur le dessin accompagnant le panneau

- expression de l'inquiétude sur un(des) visage(s) d'enfants

- représenter l'interdiction
- matérialiser des passages piétons
- matérialiser le risque d'inattention
- écrire un message large et court afin qu'il soit bien lisible

c- la position du panneau sur la chaussée

Nous allons demander avis auprès du personnel de la DDE afin de placer au mieux ce panneau dans le respect du code de la route.

Gaspard Ch. et Marceau M. ont proposé de rendre lumineux ce panneau, au moyen par exemple de panneaux solaires

Les enfants voudraient également demander à leurs instituteurs la possibilité de s'exprimer devant les élèves de chaque classe afin de sensibiliser leurs camarades à ce problème, et d'espérer un retour de l'information vers les parents. Il va donc être demandé au directeur de l'école ainsi qu'aux instituteurs l'autorisation pour les enfants membres du CME de s'exprimer à ce sujet, à un horaire choisi par les instituteurs en fonction des conditions locales et de l'organisation de leur programme pédagogique.

La séance s'est terminée après que chaque enfant ait dessiné son propre projet de panneau de sensibilisation. Chaque dessin a été affiché et commenté en groupe.

Pour la prochaine séance, Marie-Odile Salle nous assistera pour les aspects pratiques de la conception de ce panneau.

Calendrier des réunions

La prochaine réunion aura lieu dans 1 mois (28 février à 10h00) du fait des vacances scolaires.